

Bulletin de l'APAD

22 | 2001 Gouvernance foncière au quotidien en Afrique

L'évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires. Jean-François Baré (éd.), 2001, Paris, l'Harmattan

Séverin Cécile Abéga



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/apad/111

DOI: 10.4000/apad.111 ISSN: 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2001

Ce document vous est offert par Institut de recherche pour le développement (IRD)



Référence électronique

Séverin Cécile Abéga, « L'évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires. Jean-François Baré (éd.), 2001, Paris, l'Harmattan », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 15 février 2006, consulté le 27 juin 2021. URL: http://journals.openedition.org/apad/111; DOI: https://doi.org/10.4000/apad.111

Ce document a été généré automatiquement le 27 juin 2021.

Bulletin de l'APAD

L'évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires. Jean-François Baré (éd.), 2001, Paris, l'Harmattan

Séverin Cécile Abéga

- Pour constituer ce collectif, Jean François Baré a réuni des textes d'auteurs ayant travaillé depuis longtemps dans le domaine du développement, et qui semblent avoir tous ressenti le besoin de réfléchir sur la manière, non seulement de comprendre le développement, mais surtout, de saisir les politiques publiques qui engendrent les projets de développement. Cela ne va pas de soi, d'où par exemple la pertinence d'une approche, celle de l'éditeur scientifique de cet ouvrage, qui fait largement appel à l'histoire, car il faut arriver à constituer l'objet. Mais quel objet ?
- Celui de l'évaluation déjà. Baré montre qu'avant les années 1970, les évaluations sont presque inexistantes, comme s'il était admis qu'un projet, une fois lancé, est exécuté d'une manière fidèle à sa conception, alors que ceux qui en ont la charge s'en écartent souvent largement. Une fois reconnue la nécessité d'évaluer les politiques publiques, il faut constituer l'évaluation en discipline. Mais ceci est d'autant plus difficile que le développement comme concept n'est pas aisé à saisir. Plusieurs disciplines sont dont convoquées, au rang desquelles l'économie, la politologie, la sociologie, l'anthropologie, mais aussi l'agronomie ou le droit.
- Il se pose quand même l'épineuse question de la méthodologie. En plus du débat qui anime le couple qualitatif quantitatif, apparaît aussi celui de la collecte des données, que Médard met en évidence dans sa contribution sur l'évaluation de la corruption. Si l'on évite le faux débat culturaliste qui rendrait licite en Afrique des pratiques décriées ailleurs parce que relevant de la prévarication, il reste la manière de les saisir. Le politologue aura tendance à trouver sa matière première dans la presse. Mais ce faisant, il ne saisira que ce qui fait scandale, qui est "vendable", au sens journalistique du terme, et créera une distance appréciable entre les faits et l'appréhension qu'il en a.

Une enquête de terrain se heurtera par contre à ce qui caractérise le fait de corruption : sa nature illicite en fait souvent une pratique souterraine, discrète, menée à l'abri des regards et des oreilles. Se pose aussi la question de son intensité, qui n'est pas seulement celle des sommes mises en jeu, ou des pourcentages obérés sur les transactions normales. Elle est aussi celle de la récidive, et de la proportion de la population touchée.

- L'attention se porte aussi sur l'objet: il faut étudier les institutions, leur fonctionnement, mais aussi la nature des rapports entre les agents qui les font fonctionner, d'où la pertinence des notions d'arène, de stratégie, d'interactions, d'allocations des ressources rappelées opportunément par Bako-Arifari et Le Meur, et qui fixent l'attention sur les acteurs, ceux qui mettent en marche les politiques publiques. L'ombre puissante d'Olivier de Sardan, ou celle de Bierschenk flottent audessus de cette contribution. Mais il y a aussi la temporalité, rappelle Baré. Ce qui est évalué est indiscutablement lié à ce qui existait avant la mise en place du projet évalué, et celui-ci donne forcément lieu à un "après". Il y a un autre aspect de la temporalité, lié cette fois-là au déroulement de l'évaluation.
- Aux questions qui précèdent, Claude Raynaut en apporte d'autres en se penchant sur les politiques de prévention du sida : la relation entre les administrations locales et les instances internationales, la dimension transversale de la plupart des questions prises en charge par les politiques publiques.
- Tout ce qui précède fait la part belle à l'anthropologie et surtout, à l'anthropologie historique, non seulement parce que ses méthodes peuvent aider l'évaluateur, mais parce qu'elle peut aussi fédérer des approches empruntées à d'autres spécialités, celles qui sont sollicitées par les évaluations. La question n'a pas toujours été tranchée, et quand on sait qu'une évaluation se déroule en quelques semaines, prend une durée qui excède rarement un mois, on peut se demander si certaines approches ne font pas preuve d'optimisme quant à la possibilité d'appliquer les méthodes propres à l'ethnographie, celles-ci exigeant une plus grande familiarité avec le terrain. On acquiert aussi l'impression qu'évaluer les politiques de développement revient tout simplement à observer le travail qui est fait dans les agences dites de développement : les organismes officiels, les ONG, les projets, les programmes, les associations, et différentes officines de coopération, comme si le succès des politiques de développement dépendait uniquement et entièrement de leurs actions. On se demande où sont passées les populations appelées parfois groupes cibles, ou populations à la base (grassroot people, puisque la mode, absolument respectée dans l'ouvrage, est de jargonner en anglais). Evaluer une politique publique reviendrait donc à examiner ce qui a été fait par les institutions, ce que prouve encore abondamment l'oubli constant des indicateurs d'impact par les évaluateurs. Qu'il y ait eu une action, qu'elle se soit déroulée selon les normes et dans le respect des règles et des critères établis, que le processus ait été conduit par des gens compétents et dévoués ne suffit pas à garantir le succès de cette action.
- 7 Cet ouvrage ne pérennise-t-il pas à sa manière la coupure observée auprès des populations entre ce qui est "développement", et ce qui constitue la base de leur vie? Peut-être prendrais-je appui sur ma double qualité d'anthropologue sollicité pour réaliser des évaluations, et de membre d'un village visité par des développeurs pour appuyer cette idée : ce que je veux dire, c'est que mon petit frère qui vit dans mon village natal produit du vin de palme. Chaque jour, il vend entre vingt et vingt-cinq

litres, à deux cents francs le litre. Son revenu mensuel est donc l'équivalent du salaire d'un professeur d'un lycée gouvernemental. Quand on parle de développement dans mon village, on pense tout de suite à des forages, à l'entretien de la piste carrossable, à la vaccination, à la lutte antifilarienne ou à la prévention du sida, mais personne ne mentionne le vin de palme. Le développement est donc constitué des actions conduites par des agences externes qui viennent au village avec des projets préfabriqués. C'est quelque chose d'extérieur. Il permet de réciter des leçons apprises par cœur, et que les responsables veulent entendre réciter puisque ce sont eux qui les ont enseignées, mais en aucun cas, ce psittacisme ne remplace les convictions des paysans de mon village, et ne leur permet pas de penser que prendre sa machette et aller défricher son champ est une action de développement. Si le développement n'est pas ce que je fais pour moi, comment y adhérer totalement ?

- Une fois cette question posée, on comprend qu'une évaluation qui resterait prisonnière des institutions ne ramènerait qu'une facette de la réalité d'une action de développement. En plus, elle consacrerait l'approche top down qui est la règle dans le champ du développement, même si l'idéologie de la participation prétend le contraire. Il eût d'ailleurs été intéressant de proposer une étude du vocabulaire des projets de développement. On aurait découvert que la récurrence de certains termes à certaines époques (participatif, approche genre ou gouvernance pour le moment) permettrait de mesurer la distance entre la lettre et l'esprit chez les promoteurs des projets de développement.
- Toutefois, même si cet ouvrage n'aborde qu'une partie du problème, il reste important parce qu'il pose quelques-uns des problèmes récurrents dans le champ de la réflexion sur les politiques de développements, notamment celles afférentes aux concepts, aux méthodes et aux approches disciplinaires.